Il eut été étonnant qu'Auguste Piguet n'ait pas parlé du problème de l'eau. Nous le retrouvons en conséquence pour une fine analyse des métiers de citerniers et fontainiers 1:

Citerniers & fontainiers

La question de l'eau joua de tout temps un rôle de premier plan.

Sur le versant méridional de la Vallée où les sources abondent, établir des fontaines fut chose facile. A l'Abbaye, trois dérivations branchées sur le fossé protecteur desservaient le monastère prémontré. La plus au nord pourvoyait aux besoins de la grange monacale et des viviers pré-signalés (voir article pêche). Ce droit d'eau, transmis par la suite à la cure protestante, alimente aujourd'hui la fontaine des Reymond. La canalisation centrale tendait à la cuisine monacale et à celle de Monseigneur (fontaine au jardin ??) La fontaine moderne dite du Pilier (au quartier du Pavé) et le lavoir public se trouvent sur le parcours du canal des moines blancs. Une canalisation à part desservait selon toute probabilité, l'éphémère établissement des Norbertines, puis les locaux qui les remplacèrent.

Du côté du Risoud, aux sources faibles et si rares, le nombre des fontaines fut forcément assez limité. La commune du Lieu et du Chenit favorisèrent l'établissement de fontaines aux associations fontainières des hameaux par la fourniture gratuite du bois en vue de la confection et de la réfection des chèvres, des auges et des tuyaux.

Des maîtres fontainiers se chargeaient du perçage au moyen de longues tarières. Le musée du collège local fait voir plusieurs de ces outils monumentaux. Une boîte en protège la pointe.

La source plus ou moins éloignée, se dénommait la divà (francisé en donà). Un petit édicule à deux pas empêchait les impuretés de s'infiltrer. Le bassin de la fontaine fut d'ordinaire surmonté d'un couvert, sorte de hangar ouvert d'un côté. Les femmes y essangeaient le linge à l'abri. Les bêtes y venaient boire deux fois par jour en saison hivernale, à la terreur de la lavandière dont le linge remplissait le bassin.

La villa de loco disposa longtemps d'un unique bornel. Chacun venait y puiser. Le vieux bornel (ancien bornellus) se trouvait au pied de la Chaux, à occident de la future maison de commune. Avant 1489 on procéda à un changement d'emplacement. Le bornel commun se vit transporté au quartier du Carroz, puis à proximité du temple (verbaux et comptes le connaissent sous les appellations de Bornel du Carroz, de la Côte, du Vieux Four ou de la Petite Eglise, enfin de la Grande Fontaine).

On rencontre aussi en 1600 et antérieurement des allusions à la Fontanettaz (avant 14899) à proximité de l'ancien couvent bénédictin, à la Fontaine Poncet,

¹ Ces pages sont tirées de : Auguste Piguet, Vieux métiers de la Vallée de Joux, nourriture-habillement, monographie folklorique, cahier A, Editions Le Pèlerin 1999, pp. 0113 à 0116

sur l'esplanade dominant le village à occident; aux fontaine de montagne, de l'Allemagne ou de l'Ordon; à la fontaine de la Baume ou du Dégoutât (Grand Puits actuel); il y eut aussi, du côté du Crêt Cantin, la Pisserette. En 1600 la fontaine du Haut de Ville n'existait pas encore. Il est aussi question dans les documents de sus la Fontannaz aux Essers de Communs et de en la Fontanettaz noire, l'un et l'autre au territoire des Charbonnières.

Au Chenit, la plus ancienne fontaine signalée par un document est celle du Planoz. La limite nord du mas de Pré-Rodet, cédé en 1557 à des gentilshommes verriers français, passait par cet endroit. Cette fontaine dut être établie par la commune du Lieu après 1543 ou même par Bursins et Burtigny après 1527.

La Fontannaz Frayde du Campe, plus tard rebaptisée en Paradis, est l'objet d'une mention du IVe livre des reconnaissances. Un pré portait ce nom. Concession à Siméon Meylan en 1586.

La fontaine du Haut du Sentier date probablement de 1525 où un certain Jacques Piguet se construisit une ferme en ces parages. Par la suite, la fontaine releva d'un consortium. La cure voisine, édifiée en 1705, utilisant cette eau, les ayant-droits réclamèrent auprès de la commune qui s'engagea à payer désormais ... florins par année à titre de participation au maintien de l'installation.

La fontaine de l'Hôtel de Ville date de 17.. seulement. La commune du Chenit avait acquis une source d'un Meylan chez Trompette.

Outre les associations fontainières de hameaux, des particuliers avaient parfois recours à la communauté qui leur octroyait des plantes pour tuyaux.

Note: mon frère perce encore à l'occasion des tuyaux de fontaine sur son banc de menuisier. Une planchette percée d'un trou de dimension voulue sert de guide au terâlon. Le chevalet d'antan est ainsi avantageusement remplacé. Un petit pertuis une fois percé est agrandi au moyen du grand terâlon.

Les sociétés de fontaine avaient leurs tenables périodiques. On y fixait la finance annuelle à toucher de chaque ménage, de façon à constituer un fonds de prévoyance en vue de réparations. Les récriminations ne manquaient pas. On se chipotait quant au jour d'essangeage. Deux femmes se partageaient l'auge en maugréant. L'abreuvage du bétail, alors que le bassin regorgeait de beau linge blanc, aboutissait trop souvent à des prises de bec.

L'amenée de l'eau de canalisation vint compliquer une situation déjà tendue. Les propriétaires les plus éloignés de la fontaine commune préférèrent abreuver leurs bêtes à la maison. Des chambres à lessive apparurent. La vieille fontaine perdit ainsi les trois quarts de sa raison d'être. Seuls quelques forcitissimi continuèrent à en faire leur lavoir et l'abreuvoir de leur bétail. Il arriva ainsi à certaine fontaine de ma connaissance (la Toba) de tomber en ruines. Amère rançon du progrès !

Les enfants d'aujourd'hui n'ont plus le plaisir de transporter sur un charret une montagne de linge savonneux à la fontaine et de le ramener le soir blanc comme neige (à l'exception toutefois des bleus! Le blu, ainsi désignait-on les pièces de lingerie de couleur).

Mon hameau de Chez-les-Aubert (100 habitants environ), constituait deux associations fontainières : celle de la Tombe au nord, celle de la fontaine chez Zaka au midi. La dernière seule survit.

Les citernes jouaient leur rôle à côté des fontaines de hameau ou de voisinage. La plupart des maisons disposaient d'une citerne alimentée par l'égout du toit. Une source venait parfois y marier ses eaux. On y venait puiser, au moyen d'un puisoir carré mobile au bout d'un long manche, l'eau nécessaire au ménage et aux menues lessives.

La citerne familiale, surmontée d'une couverte en planches faisait d'ordinaire saillie sur le bâtiment de ferme, tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière ou adossée à l'une des façades latérales. Quelques-unes constituaient des édicules indépendants. Parfois des parents ou des voisins immédiats jouissaient conjointement de la même citerne, d'où frottements inévitables.

Dans nos hameaux, quelques vénérables citernes subsistent. Elles peuvent rendre de précieux services en cas de sécheresse prolongée.

Certains puits creusés à quelque distance des maisons datent du siècle dernier.

Deux mots seulement sur les fontaines et citernes des pâturages de montagne. Les comptes des gouverneurs du Chenit vont nous fournir quelques renseignements. Nous savons entre autres qu'en 1710 le maître tonnelier chargé de l'établissement d'une citerne au Chalet Neuf perçut 73 florins pour ses peines, que le creusage des Chaumilles revint à une vingtaine de florins.

Une fontaine existait sur la même propriété communale. Le renouvellement de l'auge revint à 7 florins 6 sols à la même date.

Note : la citerne des Grandes Chaumilles eut pour auteur deux Piguet. Elle revint à 82 florins 6 sols à la commune.

Nos ancêtres, surtout avant l'apparition de l'industrie lapido-horlogère, faisaient cas du moindre brin d'herbe. Des mayens ponctuaient les deux versants de la Vallée. Ce système impliqua la création de nombreuses citernes ou puits à couvert à diverses hauteurs. Les pâtres venaient y puiser au moyen d'une longue perche faisant levier munie d'une lourde pierre d'un bout, d'un puisoir à l'autre extrémité. Par la suite, nombre de citernes se négligèrent. Elles tombèrent en ruines au détriment de l'alpage. L'emplacement seul se devine encore.

Les citernes en bois, usées, firent, comme partout, place à celles en ciment dès le début de notre siècle. Les maîtres-citerniers avaient disparu. Le bois revenait trop cher. Le ciment paraissait combien plus durable.

Notes en supplément. Les citerniers.

Peu nombreux par la force même des choses, ces artisans. Une citerne durait cinquante ans, aussi y en avait-il quelques-unes seulement à refaire chaque année. Deux familles se livraient autrefois au Chenit à cette opération délicate : l'un au Bas-du-Chenit, l'autre au Bas-du-Crêt de l'Orient, famille de chez Abraham Capt. Mon cousin Léon (68 ans) s'aida dans son jeune temps à en construire.

Des tourillons, l'un en bas, plus fort, l'autre en haut, de plus petite taille, reliaient les douves. Celles-ci s'enchâssaient dans le jargeau ou rainures du fond. La tine devenait légèrement plus étroite dans le haut. Ainsi les gros cercles extérieurs pouvaient s'enfoncer jusqu'au point voulu.

Les grands cuviers d'antan avaient aussi des tourillons. J'ai pu m'en assurer en démolissant l'un d'eux, vermoulu. Seilles et tonneaux n'en comportaient pas.

Les citerniers nous venaient parfois de l'étranger. Tel ce maître Blangras du Dauphiné qui s'engagea en 1789 à creuser la citerne du Chalet Hermann pour le compte du Lieu. Fut-il un simple terraillon ?

Autres renseignements, de la même veine pourrait-on dire, dans : Auguste Piguet, La commune du Chenit au XVIIIe siècle, tome III, Le Sentier, Imprimerie R. Dupuis, 1970 :

Citerniers et fontainiers. – L'établissement des citernes de montagne et de particuliers, de fontaines de hameau et de particuliers, nécessitait une main-d'œuvre spécialisée. Le métier de maître citernier-fontainier s'imposa au cours des siècles. La plupart des citerniers étaient du pays. Citons Pierre et Joseph Piguet, « citerniers », qu'un devis signale en 1791. Il nous en vint aussi de France, tel ce Bourguignon Jobé, signalé par les comptes du Chenit en 1751, et ce Blangras du Dauphiné qui s'engagea à creuser, pour le compte du Lieu, la citerne du chalet Herman (1789).

Grosse affaire que la construction ou l'entretien des citernes de montagne. Elles étaient fabriquées sur place, puis installées dans l'excavation pratiquée à cet effet. En 1710, le maître tonnelier chargé d'établir une citerne au chalet neuf des *Chaumilles* perçut 73 fl. Pour ses peines. Le creusage revint à une vingtaine de florins. La citerne des *Grandes-Chaumilles*, construite l'année suivante par deux Piguet, revint à 82 fl. 6 s.

Au Chenit, la plus ancienne fontaine qui nous soit signalée par un document est celle du *Plasnoz* (1557). Citons encore la *Fontannaz Frayde du Campe* (1586), la fontaine du *Haut-du-Sentier* (construction probable 1525), rétablie à neuf en 1753, celles de *l'Hôtel de Ville* (puits creusé en 1752), du *Bas-du-Sentier* (signalée en 1752) et de *Chez-l'Héritier* (1770).

Les associations fontainières de hameau (parfois de particuliers) avaient leurs tenables périodiques. On fixait la finance annuelle à toucher de chaque ménage,

de façon à constituer un fonds de prévoyance en vue de réparations. Elles recouraient de temps à autre à la commune qui leur accordait des plantes pour auges, chèvres ou tuyaux.

De nombreuses citernes ou puits, pourvus d'une toiture (dits couverts), ponctuaient les deux flancs de la Vallée. Une couverture en rondins écorcés, dits *tonâlions*, protégeait le récipient. Beaucoup furent négligés par la suite et tombèrent en ruine. L'emplacement de ces abreuvoirs bi- ou triséculaires se devine encore avec facilité.